Double prix du blé—Loi

Je me souviens lors de ma première élection avoir fait campagne sur l'entente britannique sur le blé et sur l'échec du gouvernement libéral qui n'avait pas réussi à respecter cette entente, tout le fardeau étant retombé sur les producteurs il y a bien des années de cela. Mon adversaire avait été proposé au poste de ministre de l'Agriculture, remplaçant le célèbre James G. Gardiner. Je veux parler de l'honorable Grant MacEwan qui a connu la célébrité et la fortune dans d'autres vignobles, surtout en Alberta. Je me souviens de M. MacEwan qui, à l'époque, était le doyen de la faculté de l'agriculture de l'université du Manitoba, ce qui présageait d'une importante contribution du gouvernement libéral de l'époque, destinée à subventionner les agriculteurs des Prairies qui, longtemps, avaient vendu leurs produits à des prix réduits. Ainsi, nous assistons à une répétition par les libéraux d'aujourd'hui de cette attitude à l'égard des céréaliers des Prairies. De toute évidence, ces libéraux n'ont rien oublié et n'ont rien appris depuis.

• (2120)

Les élections ont été précipitées sans cérémonie et ont été suivies d'autres en moins de six mois. Au lieu de permettre au nouveau gouvernement conservateur de s'occuper des affaires nationales comme il le faisait d'ailleurs de façon fort progressiste, le parti libéral, à sa grande surprise, a essuyé un échec pratiquement total dans la région des Prairies. A mon avis, c'était inévitable eu égard à l'attitude persistante qui témoignait d'une indifférence totale et de l'incompréhension la plus grande de problèmes de longue date des céréaliers des Prairies. Pour autant que je sache, au congrès de Winnipeg, la fin de semaine dernière, les délégués n'ont pas vraiment cherché à s'attaquer à ces problèmes qui ont réduit le parti libéral à la fâcheuse position de ne pouvoir parler que pour une seule région du pays et à ne compter pratiquement aucun représentant dans les quatre provinces de l'Ouest.

Le ministre marmonne tout en souriant. J'espère qu'il voudra bien prendre la parole et déclarer d'un ton terme que le parti libéral est revenu à la raison et que, guidé par la voix de la sagesse des députés de ce côté-ci, et particulièrement après avoir fait un retour aux sources à Winnipeg en fin de semaine dernière, il comprend désormais la nécessité pour son gouvernement de modifier radicalement d'attitude à l'égard de l'Ouest.

Je n'ai pas l'intention de me répéter, mais je tiens à signaler que même l'ancien ministre, l'honorable Otto Lang, savait ce qu'il faisait en présentant cette mesure législative en 1974. J'ai devant moi une citation où il disait que c'était une subvention pour les consommateurs qui n'avantageait aucunement les producteurs. J'y reviendrai dans un moment, mais le ministre de l'époque a pris des engagements très fermes pour contrer certaines critiques que l'on avait faites à ce moment au cours d'un débat assez prolongé. Au lieu de trouver des solutions, le gouvernement libéral a brusquement annulé la subvention en 1978. Il n'a pas respecté son engagement fondamental selon lequel cette subvention serait en vigueur jusqu'à la fin de la campagne en cours.

Comme mes collègues de ce côté-ci de la Chambre l'ont dit, cette mesure vise à sanctionner la date d'extinction. On a annulé la subvention le 30 novembre 1978 au lieu de la laisser

en vigueur jusqu'à la fin de juillet 1980 tel qu'il était prévu dans le premier programme établi en vertu de la loi de 1974. La présente mesure n'entrera pas en vigueur avant le début de la nouvelle campagne le 1^{er} août. Cela signifie pour les céréaliculteurs des Prairies qu'ils devront se passer des subventions de toute une campagne au moment même où ils éprouvent de plus en plus de difficultés financières.

Je voudrais souligner quelques suggestions qui permettraient au ministre chargé de la Commission canadienne du blé de modifier la loi de façon à éliminer ou invalider certaines critiques formulées par ce côté-ci de la Chambre. Bien entendu, ce que l'on reproche essentiellement à cette mesure c'est de ne rien faire à propos des prix de revient qui augmentent sans cesse. Je devrais peut-être faire consigner au compte rendu les dimensions astronomiques des changements qui sont intervenus depuis 1973. Le coût de l'investissement agricole global ou le coût de production des agriculteurs a augmenté de 80.6 p. 100 de 1973 au deuxième trimestre de 1979. Or, le gouvernement a annulé la subvention, il a gelé le prix pour une période de sept ans et n'a tenu aucun compte des contraintes financières odieuses imposées aux agriculteurs par cette augmentation astronomique attribuable à l'inflation qui est en grande partie le résultat des politiques économique et financière inconscientes du dernier gouvernement libéral.

J'aimerais vous renvoyer à l'indice des frais de production qui comprennent les prix des graines de semence, des engrais et des pesticides. Le prix de ces éléments nécessaires à la production a augmenté de 105.5 p. 100. Le prix des engrais seulement a augmenté de 115 p. 100. Je devrais signaler ici que les agriculteurs ont quitté leur terre en grand nombre parce qu'ils se trouvent dans une situation financière insoutenable. Les survivants n'auraient jamais pu répondre à la demande croissante de céréales et de leurs dérivés s'ils n'avaient pas utilisé de plus en plus d'engrais dans les grandes régions céréalières des Prairies. Le prix de ces engrais a augmenté de 115 p. 100. Le prix des produits chimiques utilisés en agriculture a augmenté de 168 p. 100. Ces quelques statistiques permettent de comprendre, j'en suis sûr, pourquoi les agriculteurs des Prairies ont abandonné leurs fermes au rythme de 10,000 par année. Nous sommes présentement dans une situation de crise suite à la sécheresse, aux coûts de plus en plus élevés de l'investissement et à la négligence que le gouvernement a montrée ces dernières années vis-à-vis du transport de plus grandes quantités de céréales.

Permettez-moi de mentionner les quelques réunions que j'ai tenues dernièrement avec mes propres producteurs. La circonscription de Brandon-Souris est l'une des régions céréalières les plus riches de l'ouest du Canada. En fait, la ville de Brandon est encore connue comme la «ville du blé» de l'Ouest. J'ai eu des entretiens avec des agriculteurs qui, croyais-je, étaient en excellente situation financière. Mes interlocuteurs étaient des agriculteurs et leurs familles, dont beaucoup étaient établis depuis deux ou trois générations, et qui étaient vraiment effrayés, disant que non seulement ils délaisseraient l'agriculture, mais qu'ils l'abandonneraient à cause du spectre de la faillite. Cette faillite, je pense qu'elle n'est pas impossible d'après les chiffres que j'ai cités. On ne peut espérer survivre en vendant ses produits à un prix inférieur au prix de revient.